

LA PANGONNE

Journal de la commune de Saint Michel les Portes / mai 2026



Nouveauté communication

https://www.instagram.com/saint_michel_les_portes

<https://www.facebook.com/pages/Saint-Michel-les-Portes>

Agenda

Vernissage “Dessine ton village” le 5 juin 2026

Mairie de Saint Michel les Portes

“dessine ton village”

CHER.ES PETIT.ES ARTISTES DE SAINT MICHEL LES PORTES,
À QUOI RESSEMBLE TON VILLAGE?
QUELS SONT TES ENDROITS PRÉFÉRÉS ?
COMMENT IMAGINES-TU TON VILLAGE DANS LE FUTUR ?
PRENDS TES CRAYONS, FEUTRES OU PEINTURES ET MONTRE-NOUS TA VISION DE NOTRE COMMUNE !



C'EST POUR QUI ?
TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENT.ES DE HABITANT À SAINT MICHEL LES PORTES.

COMMENT PARTICIPER :
RÉALISE UN DESSIN SUR FEUILLE CANSON A4, PAYSAGE OU PORTRAIT.
TOUTES LES TECHNIQUES SONT AUTORISÉES (CRAYON, PEINTURE, COLLAGE, ETC.).
ÉCRIS TON NOM, PRÉNOM ET ÂGE AU DOS DE LA FEUILLE.
DÉPOSE TON ŒUVRE AVANT LE 29 MAI 2026 DANS LA BOÎTE PRÉVUE ET INSTALLÉE À LA MAIRIE.
TOUS LES DESSINS SERONT EXPOSÉS DU 5 JUIN 2026 AU 26 JUIN 2026 À LA SALLE DES MARIAGES.
CHAQUE PARTICIPANT.E RECEVRA UN DIPLOME DE « PETITE ARTISTE DU VILLAGE » LORS DU VERNISSAGE !

ORGANISÉ PAR LA MAIRIE. RÉGLEMENT COMPLET DISPONIBLE EN MAIRIE.

Bibliothèque nomade du Trièves

Le samedi de 10h30 à 12h

Pour joindre la mairie

Tél. 04-76-34-01-58
mairie@saint-michel-les-portes.fr

Horaires d'ouverture
Lundi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
Mardi 9h à 12h et de 14h à 16h
Samedi de 9h à 12h

Le mot de l'équipe municipale

Un printemps dynamique pour Saint Michel les Portes

Cher.es habitant.es,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ce numéro 01 de la nouvelle formule de la Pangonne. Alors que les jours rallongent, notre village bouge ! Vous découvrirez dans ces pages les infos municipales, la vie de village, le coin des assos et autres petites surprises....

Ce journal est avant tout le vôtre. Il est le reflet de notre vie commune, de nos réussites comme de nos défis.

Dans ce numéro, laissez-vous surprendre par l'interview croisée de Claire et Valentin qui nous racontent leurs engagements et ne manquez pas notre petite page historique, “focus sur Thoranne”.

Bonne lecture à tous.tes, et n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour les prochains numéros !

Actualités

- Compte rendu CM
- Équipe municipale et commissions
- Ensemble, construire plus loin que nos moyens
- interview croisée
- Thoranne: un hameau aux racines médiévales
- 8 mai 1945, le souvenir et l'avenir
-

Ne pas jeter sur la voie publique

www.mairiedesaintmichellesportes.com

01. Infos municipales

Compte rendu CM

Le conseil municipal de Saint Michel les Portes s'est réuni en session ordinaire le 14 avril 2026 à 19h30, sous la présidence de Madame Claire Bousquet, maire. Les onze conseiller.es municipaux étaient présent.es.

La séance s'est clôturée à 21h30, après un ordre du jour fourni.

Délibérations votées à l'unanimité

Délégation au Maire. Par vote à main levée, le conseil a accordé une délégation de pouvoirs à Madame le Maire sur un ensemble de matières définies par le Code général des collectivités territoriales, afin d'assurer la bonne gestion courante de la commune.

Indemnités de fonction. Après lecture des dispositions du Code général des collectivités territoriales, les indemnités mensuelles ont été fixées à 447,44 € pour Madame la Maire et à 380,45 € pour chaque adjoint.e.

Répartition des délégations.

Les délégations thématiques confiées aux élu.es ont été validées à l'unanimité.

Bornage du terrain Savouaire. Le bornage du terrain de M. Harré au lieu-dit Savouaire a été approuvé à l'unanimité, officialisant ainsi la délimitation de cette parcelle.

Budget 2026 : un point de situation

Le tableau budgétaire 2026, élaboré et voté par le conseil municipal sortant, a été présenté ligne par ligne par Michèle Duc. Afin de lever certaines interrogations, une rencontre a été programmée le 17 avril avec Mme Rey, conseillère de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère.

Animations et vie locale

Célébration du 8 mai. Une habitante a proposé d'organiser une lecture de textes sur la Paix, suivie d'une petite collation partagée, pour fédérer les habitant.es autour de ce moment de mémoire. La commission communication et événementiel accompagne le projet et se charge de réaliser une affiche.

Routes de Chenicourt et de la Rivoire

La réfection de ces deux routes a été identifiée comme urgente. Yvan Michelland est chargé de réunir les devis et de piloter la mise en œuvre. Une demande de subvention sera déposée auprès du Département.

Lutte contre les frelons asiatiques. La mairie prendra en charge l'achat de pièges pour limiter la prolifération des frelons asiatiques sur le territoire communal. Un suivi des besoins sera assuré.

Une nouvelle communication pour la commune

La commission communication a présenté ses projets : création d'un site internet officiel de la mairie, ouverture de comptes sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), et élaboration de chartes graphiques et éditoriales qui seront soumises au conseil. Par ailleurs, la Pangonne, bulletin communal, sera reprise avec un nouveau visuel et de nouvelles rubriques.

Méthode de travail

La proposition d'un atelier d'accompagnement à la méthodologie de travail et à la prise de décision, animé par un conseiller municipal de Cornillon-en-Trièves formé à ces pratiques, a été acceptée à l'unanimité.

Prochain conseil : jeudi 21 mai

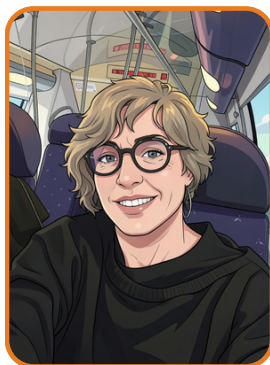
Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 21 mai. À l'ordre du jour figureront notamment la proposition de composition d'une commission des impôts ainsi que la présentation du tableau de travail des différentes commissions.

Le compte rendu détaillé est affiché sur le panneau d'affichage de la mairie.

Équipe municipale et commissions



Claire Bousquet
maire



Colyne Henriques
1ère adjointe



Yvan Michelland
2ème adjoint



Michèle Duc
3ème adjointe

10. État civil

Naissances

- 02/12/2025: Céleste Raverdy Laye
- 27/01/2026: Théa Silva
- 10/04/2026: Colin Lazo La Torre

Mariages

- 02/05/2026: Marc Lazo La Torre et Marine Communier

Décès

- Georges Masson
- Alain Chion

Expression

La parole est à vous !

Le journal communal, c'est aussi le vôtre.

Vous avez une idée, un projet, un coup de cœur ou un coup de gueule ? Vous souhaitez partager une initiative, témoigner d'une expérience vécue dans notre commune, ou simplement faire part de vos suggestions ?

Exprimez-vous !

Cet espace est ouvert à toutes et à tous les habitant.es. Vos contributions, courtes ou longues, sérieuses ou légères, sont les bienvenues.

✉ envoyez-le par email à : equipecom38650@gmail.com

La rédaction se réserve le droit de raccourcir les textes tout en respectant leur sens.



09. coin des assos

ABC de l'atlas des biodiversités

Calendrier des sorties ABC :
Inscription obligatoire auprès de Julien Reina
06 13 47 05 99

- Sortie oiseaux - chants : Samedi 23 mai de 8h à 12h + pique nique partagé pour celles et ceux qui veulent. RDV 8h derrière l'église pour une sortie au-dessus du village. Gratuit sur inscription. 10 personnes.
- Sortie Sabot de Vénus en mai sur proposition de Julien sur le groupe WhatsApp au dernier moment. Gratuit sur inscription. 10 personnes.
- Sortie sur le terrain d'Arnaud vendredi 29 mai 17h-19h riche en biodiversité, pour un inventaire Gratuit sans inscription. RDV chez Arnaud Sorhaitz à 17h.
- Sortie forêt – sylviculture : Samedi 13 juin 8h-12h. Lieu à définir. Co animé par Valentin Reymond. Gratuit, sur inscription, 10 personnes.
- Sortie amphibiens et libellules : Samedi 4 ou samedi 11 juillet le matin. Gratuit sur inscription. 15 personnes.
- Sortie papillons : en août. Date à définir. Gratuit sur inscription. 15 personnes.

Pilier sud

Le Pilier Sud est un café-bibliothèque associatif installé dans l'ancienne école de Saint-Michel-les-Portes mise à disposition par la Mairie, au centre du village. Il accueille l'espace livres nomades des bibliothèques du Trièves, et organise régulièrement concerts et spectacles ouverts à tous.tes.

Ouvertures régulières :
Pilier des enfants les mardis hors vacances scolaires de 17h30 à 19h
bibliothèque tous les samedis matins de 10h à 12h
bar associatif les vendredis soirs hors vacances scolaires de 19h30 à 22h30

Samedi 13 juin - Pilier sud
Pratique de Tango de 15h à 18h

- Organisée avec l'association Acrotango (cours à Mens le lundi soir et à Monestier de Clermont le mardi soir, enseignements donnés par Pierre et Marie-Pauline).

C'est une pratique gratuite et ouverte aux curieux.ses, aux danseurs.ses débutant.es et confirmé.es.

Sentez-vous libres de venir y faire un tour !

Les Fr'AngeS



CONCERT
ST-MICHEL-LES-PORTES

Duo d'AngeS descendus du Paradis
Pop-rock accordéon voix

VEN. 29 MAI 2026
20H30 | PRIX LIBRE
OUVERTURE DU BAR À 19H



Pique nique partagé en forêt

Mercredi 17 juin de 10h à 16h30 à St Michel les Portes

Vous êtes chaleureusement invité.es à venir découvrir les mercredis en forêt, une aventure toute l'année.

Il y aura des petites activités en forêt, des jeux et des histoires pour les parents et les enfants.

Vous pourrez découvrir ce que nous vivons tout au long de l'année et partager un moment convivial.

C'est ouvert à tous.tes et vous pouvez passer juste pour faire un coucou.

Merci de dire si vous pensez venir ou si vous avez besoin de plus d'info, n'hésitez pas à nous contacter.

lislalune@gmail.com

Association portillonne

🎵 Concert — Samedi 14 juin 2026 — 18h30
Église de Saint Michel les Portes

La chorale Nota Bene de Grenoble nous rend visite pour un concert exceptionnel.

Ne manquez pas ce beau moment musical.

🎸 Concert — Jeudi 9 juillet 2026 — Église de Saint Michel les Portes

Kenediana Projet

Une voix, une guitare... et mille couleurs musicales. Ce duo vous propose un répertoire mêlant jazz, blues, latino et pop folk rock, porté par une chanteuse et son guitariste.

La fête du village le 22 août

ACCA SMLP

Repas de chasse dimanche 07 juin 2026

Organisé par les chasseurs de Saint Michel les Portes.

Réservation avant le 25 mai auprès de:

Gilles Dumas: 06 14 31 68 50

Jean Michel Ogier: 06 77 07 33 35

Paul Ogier: 04 76 34 20 59

02. Infos municipales



Valentin Reymond
élu



Alexandra Ogier
élue



Nina Paris
élue



Raphaël Brunel
élu



Pierre Drevon
élu



Julien Dumas
élu



Thierry Fumat
élu



Adèle Beaupère
suppléante



Victor Brosset Heckel
suppléant

Budget fonctionnement et investissement	Michèle Duc, Claire Bousquet
Urbanisme, environnement et travaux	Yvan Michelland, Valentin Reymond, Julien Dumas, Pierre Drevon
Enfance, jeunesse, famille, car scolaire et CM des enfants	Nina Paris, Colyne Henriques, Alexandra Ogier
Communication, événementiel et tourisme	Raphaël Brunel, Colyne Henriques, Alexandra Ogier, Nina Paris, Pierre Drevon
Voirie et déneigement	Julien Dumas, Valentin Reymond
Délégué au PNRV, délégué à la RNN Hauts plateaux du Vercors + biodiversité	Michèle Duc, Colyne Henriques
Assainissement et compost	Thierry Fumat, Julien Dumas, Colyne Henriques, Adèle Beaupère
Social et troisième âge	Claire Bousquet, Alexandra Ogier, Adèle Beaupère
Forêt et sentiers	Valentin Reymond, Michèle Duc, Julien Dumas, Raphaël Brunel, Nina Paris, Yvan Michelland
Réseau courants forts et faibles TE 38	Pierre Drevon, Yvan Michelland
Syndicat intercommunal de télévision du Serpaton	Pierre Drevon, Julien Dumas, Colyne Henriques, Adèle Beaupère
Vérification des listes électorales	Valentin Reymond, Yvan Michelland

03. Engagement citoyen

Ensemble,
construire plus loin...

Lors de la dernière réunion publique, élu.es et habitant.es ont échangé sur les projets et actions à venir avec pour leitmotiv: moins de budget, mais plus de bras, d'idées et de solidarité..

Comme rappelé en ouverture, le budget communal est restreint. Nous ne pouvons pas financer seules l'ensemble de nos ambitions. Cependant, cette réunion a démontré une volonté forte d' agir ensemble.

Notre levier principal : Le bénévolat et l'engagement citoyen.
Notre objectif financier : Mobiliser des subventions (Région, État, Europe), du crowdfunding et des partenariats privés.

Notre engagement : La mairie met à disposition son expertise technique et administrative pour faciliter ces montages.

Les prochaines étapes seront communiquées dans les semaines à venir, au fil de l'avancement des projets identifiés collectivement lors de la réunion. D'ici là, si vous souhaitez vous engager, proposer une initiative ou rejoindre un groupe de travail, la porte de la mairie reste grande ouverte.

 Loisirs Enfants	› Aire de jeux/ sentier pour accès facile › Terrain ping-pong extérieur › Pump track en bois / labyrinthe et huttes en osier › Tyrolienne, toboggans, balançoires à bascule en bois › Tables de pique nique et animations ponctuelles
 Énergie	› Borne de recharge véhicule électrique › Panneaux solaires individuels & collectifs › Étude d'un réseau de chaleur mutualisé › Éoliennes individuelles, centrale hydraulique
 Jardins Verger	› Entretien du terrain avec arbres fruitiers existants › Plantation de nouveaux arbres fruitiers › Espace convivial et accessible à tous.tes
 Compost Mare	› Compost partagé entre habitant.es › Création d'une mare pédagogique › Sensibilisation à la biodiversité locale
 Sentiers	› Cartographie et balisage des chemins (cadastre) › Relier les hameaux entre eux › Journée festive : randonnée + pique-nique
 Fleurissement Biodiversité	› Identification d'emplacements pour fleurir le village › Plantes vivaces, aromatiques, mellifères › Bacs en bois, récupération d'eau de pluie › Troc de plantes et de graines
 Divers	› Organisation d'un vide-grenier › Ateliers d'aide numérique pour les habitant.es › Animations et événements ponctuels

Vous souhaitez rejoindre un projet ? Parlez-en en mairie ou envoyez un mail à equipecom.38650@gmail.com

08. Faune et flore

Un regard critique sur l'étude d'impact des aménagements prévus de la D1075

Sur les 32 km de parcours, la D1075 traverse des milieux variés et précieux : boisements, prairies, falaises, ruisseaux, landes et pelouses, dont trois ZNIEFF I reconnues pour leur biodiversité. Ces milieux abritent de nombreuses espèces fragiles, parfois rares.

L'étude d'impact présentée à l'enquête publique, malgré ses 80 pages, conclut à une quasi-absence d'impact des travaux. Des lacunes importantes justifient pourtant d'en douter.

Des habitats sous-évalués.

Des pelouses sèches, pourtant identifiées le long de la D1075 par le Conservatoire Botanique de Gap depuis 2014, sont absentes de la cartographie. Certains milieux auraient dû être classés d'Intérêt Européen, ce qui aurait impliqué des mesures de compensation plus exigeantes.

Des espèces passées inaperçues.

Certaines ne sont visibles que deux à trois semaines par an. Des zones humides sur la commune de Saint-Michel-les-Portes, non répertoriées dans l'étude, ont pourtant révélé plusieurs espèces protégées :

ZNIEFF type 1: zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.



La gagée jaune, plante des lisères fraîches visible en Mars



La gagée des champs, à rechercher en Mars



La langue de serpent



L'orchis de Traunsteiner



Azuré du serpolet et sa plante hôte, le serpolet.



Langue de serpent, Orchis de Traunsteiner, Triton palmé. Des papillons protégés connus des communes traversées — Azuré du serpolet, Damier de la Succise, Bacchante, Apollon — ont été omis de la liste des espèces menacées. Deux d'entre eux ont été observés dans la zone d'étude en 2025 et 2026.

Des protocoles insuffisants.

La recherche des reptiles à vue est inadaptée aux milieux secs traversés ; la pose de plaques à reptiles était nécessaire.

Ces insuffisances conduisent à sous-estimer les enjeux et à proposer des mesures de compensation clairement insuffisantes. La principale menace reste la déconnexion écologique entre le versant Vercors et le versant Dévoluy, aggravée par l'élargissement de la voie et le manque de passages faunistiques.

Philippe Freydl, botaniste, pour le Collectif des Naturalistes de Terres du Trièves.

07. Place à l'action

Les haies, refuge des oiseaux

Pour protéger les oiseaux qui font leur nid, l'Office français de la biodiversité (OFB) nous recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre mars et août.

Préserver les nids des oiseaux en période de reproduction

Un tiers des espèces d'oiseaux « nicheurs », qui se reproduisent en France métropolitaine, sont menacées d'extinction, selon l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). La préservation de leur habitat est donc un enjeu crucial, qu'il s'agisse des haies ou des arbres où ils construisent leur nid jusqu'en été. Quand on possède un jardin ou un verger, la solution est simple : il suffit de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre les mois de mars et d'août, période de nidification des oiseaux. C'est le message que vient de lancer l'OFB. Il est d'ailleurs interdit aux exploitant.es agricoles de tailler les haies et les arbres pendant la période de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 août.

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/pour-protoger-les-oiseaux-on-ne-taille-pas-les-haies-avant-le-15-aout>

Plantation d'arbres fruitiers en forêt par l'ACCA¹

Sur le secteur du Trièves un groupe de travail s'est mis en place pour chercher des solutions concernant la régénération naturelle de la forêt. Le groupe de travail rassemble tous les acteurs de la forêt publique et privée, l'ONF², la FDCI³, la CCT⁴, les communes et les ACCA de Clelles, St Martin de Clelles, Le Percy, Monestier du Percy, Chichilianne et Saint Michel Les Portes.

Dans le cadre de ce projet visant à mieux concilier gestion forestière et activité cynégétique, l'ACCA a réalisé la plantation de plusieurs îlots d'arbres fruitiers sur le territoire communal. L'objectif est simple : offrir une ressource alimentaire aux cerfs et chevreuils en hiver, pour limiter les dégâts sur les jeunes arbres en forêt. Concrètement, 4 îlots de plantation ont été créés sur des parcelles appartenant à des chasseurs, répartis sur différents secteurs de la commune. Chaque îlot comprend 9 arbres, pommiers et pruniers sauvages, protégés par des palissades en bois provenant de la scierie de Gresse-en-Vercors.



Les haies sont importantes pour la biodiversité

L'OFB nous rappelle également que les haies jouent un rôle majeur pour la biodiversité. Elles peuvent accueillir, outre de nombreuses espèces d'oiseaux, des espèces de mammifères, de chauves-souris, de reptiles, d'amphibiens ou encore d'insectes. Il est donc important de conserver des haies hautes, larges et reliées entre elles, d'autant que certaines espèces qui s'y abritent sont protégées et que la destruction ou l'altération de leur habitat est strictement interdite. Mais attention : ces conseils ne doivent pas préjudicier à l'obligation de débroussaillage des terrains en vigueur dans certaines zones du territoire afin de prévenir les feux de forêt !

Michèle Duc

Ce travail a été réalisé en deux demi-journées, dans le cadre des journées d'entretien du territoire organisées chaque année par l'ACCA. Il a bénéficié du soutien de la FDCI, qui a fourni les plants, une subvention pour les protections et l'accompagnement d'un stagiaire.

¹ ACCA : Association communale de chasse agréée
² ONF : Office national des forêts
³ FDCI : Fédération départementale des chasseurs de l'isère
⁴ CCT : Communauté de communes du trièves
⁵ DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Valentin Reymond

04. Entretien

interview croisée

Pour ce numéro, nous avons demandé à la maire, Claire Bousquet et à l'un de ses conseiller.es, Valentin Reymond, de jouer le jeu de l'interview croisée. L'occasion de rencontrer nos nouveaux élu.es.

La Pangonne: Claire et Valentin, merci d'avoir accepté ce jeu. Commençons par une question simple: quel est selon vous le plus grand atout de Saint Michel les Portes?

Claire: Le plus grand atout de Saint Michel les Portes, c'est sa population nouvelle, il y a beaucoup d'enfants et d'adolescent.es impliqué.es, tout pour un village gai et riche en idées.

Valentin: Je dirai que le plus grand atout de Saint Michel les Portes, c'est le paysage de campagne qui l'entoure, avec ses forêts, ses montagnes et ses champs.

En parlant de son paysage quels sont les projets pour entretenir et découvrir votre commune et qui permettent de profiter de ce cadre?

Valentin: Nous souhaitons mettre en place certains projets afin de permettre à tous.tes les habitant.es d'en profiter. Nous accompagnons la mise en place de projets en plein air tels qu'un verger partagé ou encore la remise en état et l'entretien des sentiers forestiers. Ces projets sont participatifs, soutenus par la commune avec l'implication des habitant.es pour être menés à bien. En plus de l'objectif de réaliser des activités en nature, ces projets ont également pour vocation de créer du lien social entre tous.tes les habitant.es.

Claire: Effectivement ce qui prime pour moi c'est l'idée que les habitant.es sont très bien placé.es pour réfléchir et aider le conseil communal à penser un savoir vivre différent en intégrant leurs idées et leurs compétences . C'est comme cela que j'imagine ces rencontres avec une implication réelle et à rythme régulier pour faire avancer une belle convivialité.

Claire, quelle est la plus grande difficulté de votre fonction de maire aujourd'hui?

La plus grande difficulté c'est d'être à la hauteur des attentes des habitant.es sans les induire en erreur et en respectant leurs idées, leurs besoins avec l'envie de réussir et de mener à bien les projets.

Valentin, qu'est ce qui vous surprend le plus dans le travail d'élu?

Ce qui me surprend le plus dans le travail d'élu, c'est la multitude de compétences qui sont intégrées dans la commune. Le mandat n'en est encore qu'à ses débuts mais il faut déjà comprendre et tenter d'avoir un œil avisé sur les différentes commissions (le budget, les projets de rénovation, l'entretien de la voirie). Tout en essayant de lancer des projets moins "administratifs". Même si toutes ces missions peuvent paraître impressionnantes, la maire et les adjoint.es ont très tôt pris en main ces missions "obligatoires" et nous commençons toute l'équipe à lancer d'autres projets (communication avec les habitant.es, rencontres avec les différent.es acteur.ices extérieur.es à la commune, etc....)

Un mot de la fin pour les habitant.es qui vous liront ?

Valentin: Merci aux habitant.es de nous faire confiance pour les 7 années à venir ! Nous allons faire le maximum pour mener à bien les missions qui nous sont confiées et pour faire vivre notre commune à travers les différents projets que nous allons mettre en place.

Claire: C'est avec fierté que nous participons aujourd'hui à ce conseil municipal, riche de nombreux projets dont nous partagerons les avancées lors de rencontres régulières.



Thoranne: un hameau aux racines médiévales

Dans le Trièves, au détour de la commune de Saint-Michel-les-Portes, se cache Thoranne.

Un lieu-dit aujourd'hui, mais une seigneurie millénaire hier.

Petite visite guidée, avec ses certitudes et ses mystères.



Mille ans d'histoire en quelques dates clés

Tout commence en 1060 avec un château, et en 1080 avec un certain Pontius de Thoranne, qui est témoin d'une donation: c'est la première trace écrite d'une famille qui donnera son nom au lieu. La seigneurie appartient alors aux évêques de Die, avant de passer aux Bardonenche, maîtres du Trièves.

En 1679, Alexandre de Bardonenche reconstruit le château. Mais la Révolution passe par là, et il n'en restera rien, pas une pierre, pas même un emplacement connu avec certitude.

En 1790, Thoranne devient brièvement une commune autonome, avant d'être rattachée à Saint-Michel-les-Portes par ordonnance royale le 21 octobre 1839, faute d'habitant.es.

*Sources utilisées : Wikipedia

*À compléter : Archives départementales de l'Isère (Grenoble), Mairie de Saint-Michel-les-Portes, Musée du Trièves (Mens)

Ce qui reste : une chapelle et un viaduc

La chapelle Saint-Antoine (construite vers 1670, rénovée en 1780) est présentée comme le seul vestige bâti de cette communauté disparue. Cœur du village pendant deux siècles, entourée de son cimetière, elle aurait remplacé l'ancienne chapelle castrale du château.

La chapelle n'apparaît pas dans les notices accessibles de l'Inventaire général du patrimoine culturel Auvergne-Rhône-Alpes.

Son état actuel vétuste, son accessibilité et son éventuelle protection au titre des monuments historiques est un des projets de la mairie de Saint-Michel-les-Portes.

Quant au viaduc de Thoranne, 198 mètres, neuf arches, construit en 1878, porte aujourd'hui le nom du hameau sur la ligne Grenoble-Gap. Il est bien visible et toujours en service.

Place à l'action

Le Frelon Asiatique

En 2025 la commune a été concernée par une dizaine de nids de frelons asiatiques.

Sans aide de la Communauté de Commune du Trièves et le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) étant asphyxié par une forte demande de destruction de nids venant de toute l'Isère aucun nid n'a été détruit sur la commune.

Ayant une capacité de reproduction très rapide et un impact très néfaste sur l'environnement, une réunion d'information a eu lieu fin mars à St Martin de Clelles.

Plusieurs habitant.es du village y ont assisté. Suite à ça un bon nombre de pièges ont été commandés pour un maximum de piégeage qui est très important au printemps. Les nids se situent généralement en hauteur dans les arbres ou dans des vieux abris et toujours à proximité d'un point d'eau.

Pour toute personne repérant un nid de frelon sur la commune vous pouvez contacter la Mairie ou les référents communaux : Mr Dumas Julien et Mr Descombes Vincent qui se chargeront de déclarer le nid sur le site du GDS pour une destruction ou de vous indiquer la procédure à suivre pour déclarer le nid.

Si vous repérez un nid surtout ne le dérangez pas cela peut être très dangereux et si possible relevez ses coordonnées GPS pour le retrouver plus facilement.

Quelques chiffres :

- Un nid de frelons consomme 11kg d'insectes dont 40% d'abeilles ;
- Un nid en 2025 c'est environ une dizaine de nids en 2026 ;
- 20% du taux de mortalité chez les abeilles est causé par les frelons ;
- Un nid de frelons fait à peu près la taille d'un gros ballon de basket.

- Pour plus d'informations, vous pouvez aussi aller visiter le site : www.frelonsasiatiques.fr

Julien Dumas

Le concours de belote



Le concours de belote du 28 mars, proposé par l'animation portillonne, s'est déroulé dans une joyeuse ambiance. Les participant.es de Saint Michel et des villages voisins - au total 10 doublettes - se sont affronté.es et tous.tes ont été récompensé.es. Le traditionnel repas spaghetti a régalé 30 personnes et tous.tes ont apprécié ce moment de partage gourmand.

Marielle Bellier

8 mai 1945, le souvenir et l'avenir

Vendredi 8 mai, à l'ombre du tilleul sous la mairie de Saint-Michel-les-Portes, habitant.es et enfants se sont réuni.es pour une commémoration toute en simplicité et en chaleur humaine.

À l'initiative d'une habitante, cette célébration non officielle a pris la forme d'une lecture publique. Au programme, les mots d'un journaliste de guerre appelant à la paix, des mots forts, portés avec soin, qui ont résonné dans les cœurs. Les enfants ont également pris part à l'exercice, se prêtant avec enthousiasme à différentes lectures de textes, mêlant leurs voix à celles des adultes.

Ce moment de recueillement et de réflexion s'est prolongé dans la convivialité, autour d'une collation partagée. Pendant ce temps, les enfants de tous âges ont joué ensemble, offrant une belle image de ce lien social et intergénérationnel que ce type de rassemblement contribue à tisser.

Car c'est bien là tout l'esprit de cette initiative : transmettre la mémoire aux générations futures, rappeler l'importance d'œuvrer pour la paix dans le monde d'aujourd'hui, et se retrouver, tout simplement, en voisin.es.

Une belle matinée, qui donne envie de recommencer.

Textes lus:

Il faudra, Thierry Lenain (Auteur) Olivier Tallec (Illustrateur), ed. sarbacane

Le journal d'Anne Franck, extrait lettre du 15 juillet 1945

Lettres contre la guerre", Tiziano Terzani

Colyne Henriques

Aujourd'hui nous sommes là pour parler de la paix, cette chose incroyable et magique que des gens veulent tant obtenir, mais... SERIEUSEMENT!!

Vous y croyez!

La première guerre mondiale n'a pas servi à Hitler d'exemple.

Vous y croyez!

SERIEUX! Le nazisme, le sexisme, le racisme, la fin du réchauffement climatique, et tant d'autres choses encore....

Des gens qui ont cherché à détruire la paix et les gens qui y croient!

En réalité, la paix n'existe pas!

Nous les enfants y croyons encore et voulons que ça change!

Au milieu du chaos dans notre coin de paradis, les enfants dictent leurs rêves au conseil des enfants, en attendant un monde meilleur!

Shanie

